

**Procès verbal du Conseil d'École n°1
06/11/2018
École publique de St Pierre de Plesguen**

Personnes présentes :

Mme Deléglise, la Directrice, M Vinçot, l'inspecteur
Enseignants : Florence Hignard, Céline Lebrun, Tony Coutand, Morgane Chantrel, Loïc Hardy, Sophie Troubadours, Catherine Nicolas-Lepaigneul, Sandrine Lacorre, Mme breton Emma (stagiaire PE), Mme Bouet mathilde (Stagiaire PE)
Mairie : M. Monnier, Maire de la commune, Mme Brosselier, Chargée des affaires scolaires. Yann Kouba (périscolaire), Nadia Grilot, Pascale Laute, Céline Luce (ATSEM)
Parents d'élèves : Mme Mouchoux (APE), Mme Legeay (APE), Mme Levesque, Mme Souchet, Mme Cohignac, Mme Delavallée, M Laidié, Mme Billaud, Mme Deslis, Mme Owuh, Mme Kerbellec.

Personnes excusées :

Anthony Guillemain

L'ordre du jour est présenté :

- Composition de l'équipe pédagogique et les effectifs des classes
- Election des représentants de parents d'élèves
- Fonctionnement du périscolaire (cantine, garderie, étude)
- Le règlement intérieur de l'école : Relecture/Modifications/vote
- La sécurité : PPMS.
- APC : Activités pédagogiques complémentaires
- Projets de classes et d'école : Présentation et financement
- Diverses questions transmises au préalable à la directrice : Projet de fusion des communes-Impact pour les écoles, autres points divers...

1. Présentation de l'équipe pédagogique

Liste des professeurs des écoles

PS/MS	Stéphanie PAUTONNIER (Congé Maternité) Nathalie CHAPIN (Remplaçante)
MS/GS	Céline LEBRUN
PS/GS	Florence HIGNARD
CP 1	Loïc HARDY
CP 2	Tony COUTAND
CE1	Alix DELEGLISE Sandrine Lacorre/ Anne Cécile LE BEVER(Mardi et 1 lundi sur 3)
CE2	Sophie TROUBADOURD
CM1	Catherine LEPAIGNEUL
CM2	Morgane CHANTREL

Liste des ATSEM

Classe	ATSEM
PS/MS- Stephanie/ Nathalie	Pascale Laute ou Méline Provaux
MS/GS – Florence	Nadia Grilot
PS/GS – Céline	Céline Luce

Liste des AVS/AESH

AESH/AVS Nom/prénom	Classe
Nathalie SIMIAN	CM2
Gwendoline LEBARS	CP/CM1

2. Effectifs de l'école

Classe	Nbre élèves	Détails
PS/MS	29	12MS/17PS
MS/GS	26	9MS/17GS
PS/GS	27	15GS/12PS
CP1	23	
CP2	24	
CE1	25	
CE2	23	
CM1	22	
CM2	24	
Ecole	223	

Deux inscriptions sont prévues dans les 15 prochains jours.

3. Les élections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le **12 octobre**. Les parents élus sont au nombre de 12: 9 titulaires et 3 suppléants. Taux de participation : près de 47% (30% l'année dernière).

Les représentants des parents d'élèves sont : BILLAUD Morgane, LAIDIE Alex, OWUH Alimatu, SOUCHET Manuella, DELAVALLEE Tyfène, DESLIS Cécile, KERBELLEC Fabienne, BOUDET Virgine, GUILLEMIN Anthony, COHIGNAC Valérie, LEVESQUE Anne.

4. Le fonctionnement du périscolaire Yann Kouba (Mairie-Périscolaire)

Les élèves de maternelle et de CP déjeunent au premier service (12h-12h50). Les élèves de PS et de MS reviennent à l'école pour faire la sieste, ceux de GS et CP se rendent à la MDE.

Les élèves du CE1 au CM2 déjeunent au deuxième service (13h – 13h45).

Arrêt des TAP mais mise en place de 2 créneaux multisports. Une activité artistique est aussi prévue. La mairie a aussi mis en place un créneau d'études surveillées les lundis et jeudis soir. Il y a 13 enfants inscrits actuellement. Les enfants de CP ne sont pas accueillis à l'étude actuellement en accord avec les enseignants de CP.

Au niveau du restaurant scolaire, les ATSEM suivent leur classe sur la restauration et le temps de sieste. C'est plus confortable pour les enfants d'avoir le même référent.

Question des Parents d'élèves :

- Les enfants ont-ils des serviettes ? Elles sont données au compte goutte (jetables). Mesure éco-responsable.
- Les menus de la cantine n'étaient plus accessibles sur le site internet. La Mairie va les afficher à nouveau sur le site (Pb temporaire).

5. Le règlement intérieur de l'école

Quelques modifications du règlement intérieur sont proposées : (cf doc joint)

- Modification des horaires des écoles.
- Le goûter accessible pour les élèves d'élémentaires. Les goûters seront restreints en quantité et qualité (fruits et biscuits secs). Barre chocolatée interdite.
- Point sur les absences

Le Règlement intérieur est voté par le conseil d'école (1 abstention).

6. La sécurité

Un exercice a eu lieu le 16 octobre, un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) : intrusion attentat

- Lecture des conclusions : réussite globale de l'exercice. 1 classe n'a pas entendu le signal (sifflet). Les enfants ont été calmes. 7 classes ont évacué et 1 classe s'est confinée.
- ⇒ Quelques points ont été soulevés et devront être améliorés : Signal pour salle de motricité et Classe de Florence. Portail du côté laissé ouvert (Bien préciser aux usagers de fermer), classe de PS/GS et /PS/MS (Fenêtre bloquée par volet + manque un volet en cas de confinement+ nécessité d'un escabeau), demande de passes pour les enseignants afin de pouvoir s'enfuir rapidement.

Un exercice incendie sera programmé au cours de la prochaine période.

Remarque :

Mme Deslis : « L'école de Lanhélin avait utilisé des talkies. C'est un investissement mais cela fonctionne bien. ». L'étude de l'achat de talkies-Walkies sera réalisée (prix).

7. APC=Activités Pédagogiques Complémentaires.

L'accompagnement cette année a été orienté vers la lecture/écriture. Le choix de l'équipe pédagogique a été d'orienter les APC principalement sur le cycle 2 pour les deux premières périodes sur de la remédiation (aide personnalisée en lecture/décodage/encodage) et pour le cycle 3 sur la compréhension.

Pour les périodes 4 et 5 il est plutôt prévu un fonctionnement autour du plaisir de lire (échange sur ses lectures) qui pourrait concerner l'ensemble ou une partie de la classe (cycle 1 à 3).

8. Les projets de classe et sorties

Les projets de classes :

- **Médiathèque** : Créneaux tous les 15 jours possible par classe.
- **Sport** : Un créneau par semaine avec intervenants spécialisés de la mairie
- **Piscine** : Classes CP, CE1, CM1
- **Semaine du goût, Chaque jour compte...**

• **Projets par classe :**

Voile	CE2
Théâtre	CE2 /CE1
Classe de Mer	CM2
Classe de mer	GS
SIM= Musique	CE1-CP1-CP2
BALLE AUX PIEDS	CP1-CP2- CM2
MUSEE BEAUX ARTS ECOMUSEE	CP1 CP2 -PS
CINECOLE	CP1-CP2 ps gs
JARDINAGE	PS/MS/GS
AL LARK	CM1

Le cout total des projets s'élève à 17000 euros. Il est prévu le financement suivant : 3500€ mairie, 8500€ APE, 2000€ OCCE et 3000€ pour les familles (classes de mer).

9. Remerciements

APE : financements et opérations menées tout au long de l'année

Mairie: remerciements à la mairie pour l'installation d'un vidéo projecteur, l'aménagement de la nouvelle classe CE1, l'aménagement de la cour d'école (nouveaux marquages prévus), la participation aux sorties (transport)...

10. Projet de fusion des communes/ Conséquences pour les écoles :

Mairie : La fusion n'est pas encore votée. Beaucoup de réponses aux questions sont donc prématurées. La fusion si elle est votée sera effective au 31/12/2018.

Question Mme La Directrice: Quelle est la répartition des élèves envisagée dans le projet ? Effectifs/ Carte scolaire.

Réponse Mairie : Le projet est de maintenir les familles dans leur commune historique. Sur demande, les familles plus proches géographiquement d'une autre école (Rocher Abraham vers Lanhélin par exemple) pourraient faire une demande de changement. Il n'est pas prévu d'obliger les familles à changer d'école. Pour la prévision des effectifs des écoles de la rentrée 2019/20 : prendre la répartition actuelle avec les contours des communes historiques. Une révision de carte scolaire serait trop lourde à envisager d'ici à 2019.

M Vinçot demande s'il sera possible de faire un point plus précis pour le 20 décembre (date de réunion de prévisions des effectifs). Pour l'instant, Mme Brosselier pense que la carte historique sera maintenue pour la rentrée 2019.

Question Parents d'élèves: Est-ce que les parents pourront être intégrés aux groupes de travail ?

M. le maire propose de rencontrer dans un premier temps les directeurs suite à la prévision d'effectifs.

Question Parents d'élèves: Le transport scolaire sera-t-il maintenu pour les villages limitrophes ?

Mme Brosselier note la question et verra avec le conseil régional.

Question Parents d'élèves : Une des écoles est en RPI. Cela restera-t-il comme cela ?

M. L'inspecteur de circonscription : La commune nouvelle pourra rester en RPI avec l'école de la commune du Tronchet.

Question Parents d'élèves : Est-ce que l'Inspection académique peut intervenir sur le nombre d'école dans une commune ? M. Vinçot informe que la tendance est plutôt au regroupement des écoles dans certaines zones rurales.

Question Equipe enseignante : Le budget des différentes écoles sera-t-il harmonisé ?

Mme Brosselier indique que la question n'a pas été travaillée. L'objectif est de mutualiser pour améliorer les conditions des élèves des 3 communes.

Question Parents d'élèves : M Laidié demande si il y aura harmonisation des pratiques sur les 3 écoles, comme pour les sorties scolaires ou les interventions extérieures. M Vinçot assure que chaque école garde son identité pédagogique.

Mairie : L'idée est de faire bénéficier les nouvelles communes des activités sportives mais pas au détriment de St Pierre.

Les enseignants et les parents élus se proposent de participer au comité de pilotage si mise en place.

11. Questions diverses

- **Inscription** : demande d'un parent pour une meilleure lisibilité mairie/école. Une relecture du document d'accueil des enfants de maternelle et un échange avec la mairie seront faits au printemps prochain.
- **Trombinoscope** : Les parents d'élèves souhaiteraient qu'un trombinoscope soit mis en place pour les familles (Equipe enseignante, périscolaire, intervenant sportifs, cantine, ATSEM) : Les enseignants fourniront leurs photos.
- **Zone de stationnement** : Les parents d'élèves souhaiteraient un aménagement de la zone de stationnement et des allées devant l'école pour sécuriser l'accès. Par ailleurs, les parents d'élèves se plaignent de la présence du bus devant l'école (+ mauvais comportement du chauffeur vis-à-vis des parents). La mairie va contacter la société Bélier. Les propositions d'aménagements seront étudiés par la mairie.
- **Listes mails** : Les parents élus souhaiteraient les mails des parents. Le fichier sera envoyé.